



EHPAD MAISON DE RETRAITE

SERGE BAYLE

BOULEVARD DE L'HÔPITAL

63260 AIGUEPERSE

TÉL : 04.73.64.40.00

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU MARDI 24 AVRIL 2018

Présents :

Mr GARCIN Pierre Jacques	:	Directeur
Mr AUDIN Frédéric	:	Responsable achats
Mme BATIFOY Nathalie	:	Chargée des affaires juridiques et sociales
Mme BONNET Françoise	:	Représentant des familles
Mr BOROT Jean Pierre	:	Médecin coordonnateur
Mme BONNET Françoise	:	Représentant des familles
Mme FOURNIER Josette	:	Représentant des familles
Mme BREUIL BEGOUIN Sylvie	:	Représentant des familles
Mme GIMEL Michèle	:	Représentant des familles
Mr GUILLOT Maurice	:	Représentant des résidents et président du conseil
Mme GUINOT Ginette	:	Représentant des résidents
Mme LEGENDRE Elodie	:	Responsable finances
Mme MAUBERT Evelyne	:	Représentant des familles et vice président du conseil
Mme PEROL Angélique	:	Psychologue
Mme THALAMY Béatrice	:	Attaché d'administration
Mr VIALLEFOND Jean	:	Représentant du Conseil d'Administration

Excusés :

Mme AMEILBONNE Monique	:	Représentant des familles
Mme BOUGAREL M. Claire	:	Cadre supérieur de santé
Mr DAVID Vincent	:	Responsable logistique
Mme TRAPEAU Amandine	:	Psychologue

Ordre du jour :

- Examen procès verbaux des 19/10/17 et 10/11/2017
- Exercice budgétaire 2017
 - o Rapport financier et d'activité
 - o Affectation des résultats
- Exercice budgétaire 2018
 - o EPRD 2018
- Modification du contrat de séjour
- Questions diverses

Monsieur le directeur commence la séance en présentant les membres du nouveau Conseil de la Vie Sociale suite aux dernières élections. Un exemplaire du règlement intérieur est distribué et sera validé lors du prochain conseil. Les représentants des familles du CVS 2017 ainsi que les membres de la VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers) seront conviés à venir partager leur expérience au cours des prochaines séances.

1) EXAMEN PROCES VERBAUX DES 19/10/17 et 10/11/2017

Les procès verbaux sont adoptés par l'ensemble des membres présents.

2) EXERCICE BUDGETAIRE 2017

POPULATION ET ACTIVITE

Le nombre de journées est en baisse par rapport à 2016; cette situation peut s'expliquer par une augmentation des sorties, le recours à « l'hébergement d'urgence » avec rapprochement familial par la suite et la difficulté à « vendre » les lits situés dans les chambres doubles.

Le taux d'occupation réel est de 96.87% contre 98.69% prévu au budget. La différence prévision / réalisation est de - 2 551 journées soit - 1.85%.

Le nombre de journées le plus élevé est classé en GIR 2.

En 2017, le Gir¹ Moyen Pondéré (GMP) était de 748.99 (validation de mai 2016) et le Pathos Moyen Pondéré (PMP) de 224 (validation mai 2017). Le nombre de journées est inférieur de 1 919 journées par rapport à 2016.

L'origine des résidents est marquée par une augmentation pour les provenances du canton de St Georges de Mons.

L'âge moyen des résidents en 2017 est de 85.32 ans.

Une hausse conséquente de décès en 2017 est constatée, également responsable de la baisse d'activité. On note une hausse des retours à domicile.

En 2017, aux vues des différentes sorties, la durée moyenne du séjour est de 1145 jours soit 3 ans, 1 mois et 20 jours (contre 3 ans, 2 mois et 18 jours en 2016).

En matière de mode paiement, Il ressort une légère baisse des résidents bénéficiaires de l'aide sociale (35% contre 38% en 2016). A préciser notamment que les petits enfants sont devenus obligés alimentaires.

ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS

CHARGES DU PERSONNEL :

Section Hébergement

Groupe fonctionnel en équilibre par rapport aux prévisions.

Le budget initial s'élevant à 4 025 378€, 270 000€ ont été injectés pour financer le personnel de remplacement et le personnel extérieur (provenance des remboursements d'assurance statutaire, du fond emploi hospitalier (agents à temps partiel) et ANFH (agents en formation)).

Il ressort une augmentation des dépenses de 26 342€ soit +0.62% par rapport à 2016, malgré le gel du poste du directeur adjoint.

Section Dépendance

Le budget initial s'élevant à 2 524 430€, 187 000€ ont été injectés (147 000€ : provenance des remboursements d'assurance statutaire, du fond emploi hospitalier (agents à temps partiel) et ANFH (agents en formation) et 40 000€ de reprise sur provisions) pour financer le personnel de remplacement (absentéisme) mais également les augmentations liées aux reclassements indiciaires et aux charges patronales.

Il ressort une augmentation des dépenses de 90 463€ soit +3.45% par rapport à 2016.

La prime de service 2017 a été reportée sur l'exercice 2018 pour une somme de 41 000€, les crédits consentis du groupe 2 de cette section ne permettant pas de régler la totalité de cette dépense malgré l'intégration d'une reprise de provision de 40 000€.

¹ GIR : Groupe Iso Ressources

Section Soins

Il est rappelé qu'il y a déficit chronique de l'ordre de 100 000€ lié au reclassement des catégories professionnelles et aux augmentations de charges non financées par les autorités de tarification.

Les 205 065.18 € retirés sur la DM n°2 proviennent de la régularisation des crédits suite à la notification de l'ARS alors que l'EPRD Soins avait été établi sur les bases du Budget Prévisionnel demandé.

Le budget initial accordé par l'ARS s'élevant à 6 155 727€, 660 000€ (dont 220 000€ de reprise sur provision et 440 000€ de remboursement d'assurance statutaire, du fond emploi hospitalier (agents à temps partiel) et ANFH (agents en formation)) ont été injectés pour financer le personnel de remplacement, les augmentations liées aux reclassements indiciaires et aux charges patronales mais également les régularisations importantes de salaire dues au passage d'experts et le placement en CLM / CLD.

Il ressort une augmentation des dépenses de 210 774€ (+3.19%) par rapport à 2016.

La prime de service 2017 a été reportée sur l'exercice 2018 pour une somme de 46 000€, les crédits consentis du groupe 2 de cette section ne permettant pas de régler la totalité de cette dépense malgré l'intégration d'une reprise de provision de 220 000€.

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS

Charges afférentes à l'exploitation courante :

Section Hébergement

Groupe fonctionnel excédentaire de 69 198€ soit -4.53% par rapport aux prévisions.

Il ressort une augmentation des dépenses de 135 717€ (+10.26%) par rapport à 2016 due à l'augmentation des frais de gaz (+23.44%), au renouvellement des tenues professionnelles mais également à l'augmentation des fournitures d'atelier (pour la réalisation de chantiers en interne, à noter la baisse des dépenses du groupe 3 entretien et réparation par des entreprises extérieures).

Les crédits injectés en DM n°1 proviennent d'opérations comptables (variation de stocks)

Section Dépendance

Groupe fonctionnel excédentaire de 6 821€ soit -5.04% par rapport aux prévisions.

Une baisse des dépenses a été réalisée sur les achats de changes (-6 983€ par rapport à 2016 : -7.51%) en raison notamment de la baisse d'activité.

Les crédits injectés en DM n°1 proviennent d'opérations comptables (variation de stocks)

Il ressort une diminution des dépenses de 3 299€ (- 2.50%) par rapport à 2016.

Section Soins

Groupe fonctionnel déficitaire de 5 148€ soit +1.25% par rapport aux prévisions.

Le déficit s'explique par une baisse du crédit alloué à ce groupe de dépenses au profit du groupe 2.

Une baisse importante est réalisée sur les dépenses de produits pharmaceutiques (-16 187€ par rapport à 2016 soit -6.28%) pour la troisième année consécutive avec l'adhésion au groupement Pharmauvergne mais également de la baisse d'activité. A noter, l'augmentation des dépenses de fournitures médicales (+4132€ soit +42.98%) due notamment à l'achat de pièces pour l'entretien des lits médicalisés.

Les crédits injectés en DM n°1 proviennent d'opérations comptables (variation de stocks)

Il ressort une diminution des dépenses de 13 247 (- 3.07%) par rapport à 2016.

Charges afférentes à la structure :

Section Hébergement

Groupe fonctionnel excédentaire de 89 686€ soit -2.78% par rapport aux prévisions.

Une baisse importante constatée sur les postes d'entretien et de maintenances (-52 049 par rapport à 2016 soit -13.18%) qui est compensée par des travaux en interne et des interventions sur devis au lieu de contrats de maintenance.

Les prévisions de crédits sur le compte des dotations aux amortissements ont été maintenues bien que les amortissements soient actuellement en baisse en attendant la concrétisation des achats prévus en section d'investissement. Ces économies ont permis de réaliser une provision d'exploitation pour alimenter nos réserves CET et assurances statutaires.

Il ressort une diminution des dépenses de 315 997€ (-9.15%) par rapport à 2016 (pas de créance admise en non-valeur ni de dotation aux provisions règlementées effectuées en 2017).

Section Dépendance

Groupe fonctionnel en équilibre par rapport aux prévisions.

Des crédits non consommés prévus pour le financement de la prime d'assurance statutaire ont permis de réaliser une provision d'exploitation de 6 800€ pour alimenter nos réserves CLD/CLM.

Il ressort une augmentation des dépenses de 9 215€ (+9.81%) par rapport à 2016.

Section Soins

Réalisé conforme au budgété.

Les prévisions de crédits sur le compte des dotations aux amortissements ont été maintenues bien que les amortissements sont actuellement en baisse en attendant la concrétisation des achats prévus en section d'investissement. Ces économies ont permis de réaliser une provision d'exploitation de 53 500€ pour alimenter nos réserves CLD/CLM et CET.

Il ressort une augmentation des dépenses de 41 187€ (+15.15%) par rapport à 2016.

PRODUITS DE LA TARIFICATION :

Section Hébergement

Groupe fonctionnel déficitaire de 158 624€, soit -1.99% par rapport aux prévisions, du à la baisse d'activité, mais également aux journées de permissions et d'hospitalisations.

Section Dépendance

Groupe fonctionnel excédentaire de 56 237€ soit +2.04% par rapport aux prévisions, lié, d'une part, au nombre de « hors départements » supérieur à la prévision (20 961 journée réalisées au lieu de 15 472 prévues (+35.48%)), et d'autre part aux résidents bénéficiant de l'APA à taux réduit ou y ayant renoncé ou percevant l'ACTP. Cela a donc généré des recettes supplémentaires.

Section Soins

Groupe fonctionnel déficitaire de 1 830€ du à la déduction des « constats d'anomalies » 2015 effectués par la MSA.

PRODUITS AUTRES :

GROUPE 2

Section Hébergement

Groupe fonctionnel excédentaire de 126 427€ (soit +17.35% par rapport aux prévisions) du à une plus value sur les recettes extérieures:

- Blanchisserie : + 36 616€ soit une augmentation de 16.36% (prestation fournies à de nouveaux clients)
- Repas extérieurs + repas personnel : + 18 408€ soit +19.10% (Nouveaux clients 2017 écoles de Vensat et St Genes du Retz)
- Téléphone résidents : + 963€ soit une évolution de 6.45%

A noter une baisse des remboursements sur les rémunérations du personnel.

Section Dépendance

Groupe fonctionnel déficitaire de 55 564€ (soit -37.58% par rapport aux prévisions) du à une baisse des remboursements sur les rémunérations du personnel.

Section Soins

Groupe fonctionnel déficitaire de 4 998€ (soit -1.00% par rapport aux prévisions).

GROUPE 3

Section Hébergement

Groupe fonctionnel déficitaire de 36 905€ (soit -10.78% par rapport aux prévisions) du, en partie, à une reprise sur provisions prévue non utilisée.

Section Dépendance

Groupe fonctionnel conforme aux prévisions.

A noter la reprise sur provisions (40 000€) réalisée pour financer les dépenses de personnel.

Section Soins

Groupe fonctionnel excédentaire de 1 100€ (soit +0.49% par rapport aux prévisions). Conforme aux prévisions.

A noter la reprise sur provisions (220 000€) réalisée pour financer les dépenses de personnel.

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exercice 2017 ressort avec un déficit de 329 676.51€ en investissement

L'excédent cumulé d'investissement s'élève à 2 594 175.52€ somme à laquelle il faut déduire 2 171 059.01€ représentant des provisions correspondant à des dépenses d'exploitation.

L'écart de 423 116.51€ (+ 6 648€ par rapport à 2017) sera reporté en investissement 2018.

RESULTAT

Détermination du résultat :

Section Hébergement : Excédent de 89 782.78€.

Section Dépendance : Excédent de 7 516.48€ (avec reprise sur provisions de 40 000€ injectée au groupe 2)

Section Soins : Il ressort un déficit de 10 244.58€ (malgré une reprise de provisions de 220 000€ injectée au groupe 2).

Propositions d'affectation :

Section hébergement : L'excédent de 89 782.78€ provient des recettes supplémentaires des services logistiques.

Il est demandé que cet excédent soit affecté au 16082 « Excédents affectés à l'investissement » afin de réapprovisionner cette section appauvrie par un autofinancement excessifs sur les exercices antérieurs (PASA, blanchisserie)

Section Dépendance : Il est proposé que l'excédent de 7 516.48€ soit affecté en réserves de compensation.

Section Soins : Le déficit de 10 244.58€ sera couvert par une reprise en réserve de compensation compte 10686.

3) EXERCICE BUDGETAIRE 2018

E ; LEGENDRE présente l'EPRD 2018 tel qu'il a été arrêté par les autorités de tarification. L'ARS (Agence Régionale de Santé) a transmis le mode calcul de la dotation soins.

Ce document est établi dans une logique de valeur de point départemental ou national. L'établissement est victime de la convergence négative qui baisse les crédits de la section « dépendance », dans un premier temps, de 50 000 € sur 2018 et de 300 000 € sur 6 ans.

4) MODIFICATIONS CONTRAT DE SEJOUR

Une modification concernant la durée des congés sera effectuée sur le contrat de séjour de la manière suivante (page 9-paragraphe 7.3) : Absences pour convenances personnelles (congés, réservation ou départ avec préavis) :

- Dans la limite de ~~21~~ 30 jours par an, paiement du tarif hébergement diminué de 2 fois le minimum garanti.
- Au-delà de ~~21~~ 30 jours, la tarification définie au paragraphe 6 s'applique.

5) QUESTIONS DIVERSES

Unité UHR

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure 27 du plan Maladies Neuro-Dégénératives 2014/2019, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un appel à candidature pour la création de huit Unités d'Hébergement Renforcé (UHR) publié le 15 juin 2017, l'EHPAD d'Aigueperse a déposé un dossier de projet. Ce dernier a reçu un avis favorable pour la constitution de cette unité. L'UHR sera située au rez-de-chaussée de l'unité Monet et pourrait ouvrir ses portes avant l'été. Une dotation de 240 000 € nous permettra de prévoir la structure en question (avec jardin sensoriel) et le personnel nécessaire.

Chambres supplémentaires

Un projet architectural est actuellement en cours d'étude de faisabilité (derrière l'unité d'hébergement Monet) pour une création de chambres supplémentaires (permettant l'augmentation des chambres seules mais sans modification de la capacité de l'établissement).

D'autre part, quelques chambres individuelles ont été créées (en lieu et place de salons des familles dans les unités Dali, Gauguin, Renoir et Millet) pour palier aux problèmes engendrés par les chambres doubles.

Accès à l'établissement

L'allée des Pêcheries a été goudronnée et permet donc un accès plus facile aux unités d'hébergement.

La signalisation interne et externe de l'établissement est à développer. Un groupe de travail sera prochainement composé de volontaires pour réfléchir aux éventualités de signalétique.

Linge

Dans le cadre de la livraison du linge, un investissement a été prévu pour que le linge de chaque résident soit livré individuellement et sous protection plastique.

Le domaine du traitement du linge est abordé. Une réflexion semble nécessaire dans le cadre des constatations de dégradation et perte de linge. Un groupe de travail est actuellement en cours d'étude pour améliorer le système existant.

Cuisine rotonde

La cuisine et la salle à manger de la rotonde sont désormais utilisées par les familles et résidents permettant une convivialité familiale régulière pour ceux qui le souhaitent. Les réservations s'effectuent auprès des infirmières (affichages au sein de chaque unité).

Hôtellerie

Une nouvelle marque de café pur arabica a été adoptée récemment mais ne semble pas satisfaire les résidents. Il sera opportun de vérifier le dosage ou les réglages de machine à café avant d'opter pour un changement de produit.

Hospitalisation

Les résidents hospitalisés se retrouvent souvent désorientés pendant leur transfert en milieu hospitalier. Un accompagnement permettrait de remédier à cette perte de repères notamment en cas d'urgence.

La direction de l'établissement rappelle que les transports s'effectuent par véhicule sanitaire et qu'un ambulancier est systématiquement présent auprès du résident pendant le transport. Sauf exception, un agent ne peut être mobilisé pour accompagner le résident en raison de la réduction de l'équipe de soin.

Monsieur le directeur clôture la séance en annonçant son départ. L'intérim de la direction sera assurée par Mr VERRON, directeur de l'EHPAD de Gannat et jusqu'à nomination d'une nouvelle direction.

A Aigueperse, le 12 juin 2018

Vice Président du
Conseil de la Vie Sociale

Mme MAUBERT Evelyne



Le directeur,

PJ. GARCIN

